

Une bonne raison de parler de « réfugiés climatiques »

François Gemenne

Le concept de « réfugiés environnementaux », ou de « réfugiés climatiques », a été progressivement abandonné parce qu'il n'avait aucun fondement juridique. Je soutiens qu'il existe de bonnes raisons d'utiliser ce terme.

La difficulté qui consiste à isoler les facteurs environnementaux des autres causes de migration¹ persiste. Cependant personne ne semble nier leur importance en tant que moteur de déplacement. Le concept de « migration environnementale » est maintenant devenu un sujet courant dans les études sur la migration, et le nombre de projets de recherche, de séminaires et de conférences sur le sujet a connu une expansion massive ces dernières années.

Certains géologues avancent que l'utilisation du terme « anthropocène » pour désigner une nouvelle ère géologique, l'âge des êtres humains ou moment à partir duquel nous sommes devenus la force majeure de transformation de la planète, est pleinement justifiée. Il s'agit d'une déclaration politique de poids. Et il s'agit également d'une déclaration qui touche aux sciences sociales : à savoir que le monde – l'organisation sociale et politique de la planète – ne peut plus être pensé séparément de la planète. Le monde comme la planète doivent être conçus comme un système global et unique ; la géopolitique ne concerne plus le pouvoir sur les territoires, terres et océans, mais sur la planète dans sa globalité. La géopolitique est devenue la politique de la planète.

Il existe toutefois une autre manière d'envisager tout cela. Nous devons également prendre conscience que cela peut impliquer une dépolitisation des sujets. Même si les humains ont remplacé les moteurs naturels de changement en tant qu'agents principaux des changements qui ont lieu sur la planète, la plupart des humains en sont en fait les victimes et non pas les agents.

La migration en tant que marchandise

Au moment où le concept de « migration environnementale » commençait à acquérir droit de cité, parallèlement on a également commencé à ne plus seulement percevoir la migration comme une décision de dernier recours que les personnes prennent lorsqu'elles ont épuisé toutes les autres options possibles d'adaptation dans leur lieu d'origine. De nombreux chercheurs, y compris moi, avaient insisté pour dire que cette description des migrants ne correspondait pas à la réalité, et que la migration était bien souvent une

ressource utilisée par les migrants pour s'adapter aux changements environnementaux. Nous avons insisté sur le fait que les migrants ne devraient pas être perçus comme des victimes sans ressource qui paient le prix du changement climatique, mais plutôt comme les agents ingénieux de leur propre adaptation. Nous avons soutenu que la migration pouvait effectivement s'avérer une stratégie d'adaptation puissante qui permettait aux migrants de diversifier leurs revenus, d'atténuer les pressions sur l'environnement dans leur région d'origine, de renvoyer des fonds chez eux ou simplement de se protéger eux et leurs familles. Et cette opinion a très rapidement été adoptée par de nombreuses institutions et organisations. Elle a même réussi à faire son chemin dans les négociations internationales sur le changement climatique. En 2010, le Cadre d'adaptation de Cancun parlait de « mesures permettant de mieux comprendre la coordination et la coopération en matière de déplacement, migration et réinstallation planifiées induits par le changement climatique(...) ». ²

Il s'agissait d'un changement de paradigme : la migration dans le contexte du changement climatique n'était plus une catastrophe qu'il fallait éviter à tout prix mais une stratégie qui devrait être encouragée et facilitée. Le déplacement de population n'était plus une question de politique migratoire mais devenait une politique environnementale – une stratégie d'adaptation.

Qu'en était-il des personnes forcées de fuir en raison de bouleversements environnementaux, qu'en était-il des personnes qui auraient préféré rester mais qui n'ont pas eu d'autre choix ? Des déplacements de ce type étaient devenus en quelque sorte des dégâts collatéraux auxquels il était possible de trouver une solution dans le cadre d'un mécanisme de pertes et préjudices conçu dans le cadre des négociations sur le climat.

La migration liée au changement climatique était devenue un phénomène que nous pouvions provoquer, susciter et gérer. Et c'est quelque chose, en tant que communauté scientifique et de recherche, que nous avons fait avancer et que nous avons appelé de nos vœux.

juin 2015

Pourquoi nous avons laissé tomber les migrants

À la réflexion, je suis cependant obligé de reconnaître que nous avons ignoré un aspect particulier dans ce processus de dé-victimisation des migrants ; nous avons utilisé le changement climatique pour dépolitiser la migration, et dans notre quête de donner de la pertinence à la recherche sur la politique, nous avons laissé les politiques prendre le dessus sur la politique. Dans notre tentative pour mettre en exergue la capacité d'action des migrants, nous avons oublié la responsabilité que nous avions à leur égard parce qu'en tant qu'humains nous étions devenus les principaux agents de la transformation de la planète, et que le résultat de cette transformation a rendu leur place sur la planète de moins en moins vivable pour un nombre croissant de personnes.

L'une des difficultés fondamentales de l'action collective contre le changement climatique réside dans le fait que ceux qui doivent entreprendre la majorité des efforts pour diminuer les émissions des gaz à effet de serre – les pays industrialisés – sont aussi ceux qui sont comparativement les moins touchés par les impacts du réchauffement mondial. Les nations industrialisées n'ont donc que très peu d'intérêt direct à agir ; notre capacité d'action est entravée par notre égoïsme.

Le changement climatique s'enracine effectivement dans les inégalités entre riches et pauvres ; et la migration est le mode à travers lequel ces inégalités se manifestent. Les premières théories sur la migration partaient du principe que la migration pouvait constituer un ajustement entre les inégalités alors qu'elle est un symptôme plutôt qu'un remède.

Dépolitiser la migration

Dans la presse et les débats publics, les personnes déracinées par le changement climatique ont souvent été appelées « réfugiés climatiques ». Les juristes et les organisations internationales se sont toutefois empressés de rejeter le terme au motif qu'il n'avait aucun fondement juridique. La plupart des chercheurs – en toute logique – ont accepté de ne pas employer le terme et d'en utiliser d'autres plus aseptisés comme « migration imputable au climat », « mobilité dans le contexte du changement climatique », etc. J'étais l'un d'entre eux, et je crois que j'avais tort.

En renonçant au terme « réfugié climatique » nous avons également dépolitisé la réalité de ces migrations. La persécution est un élément central du concept de réfugié : afin de pouvoir

prétendre au statut de réfugié, vous avez besoin de fuir ou craindre une persécution. Renoncer au terme « réfugié climatique » revient également en quelque sorte à renoncer à l'idée que le changement climatique est une forme de persécution à l'égard des plus vulnérables et que la migration induite par le climat est une question véritablement politique, plutôt qu'une question purement environnementale³. Pour cette raison, et contrairement à ce que j'ai pu penser (et écrire) par le passé, et en dépit des difficultés juridiques que cela pose, je pense qu'il existe des raisons tout à fait solides qui justifient d'utiliser ce terme à nouveau : parce que ce terme reconnaît que ces migrations sont avant tout et fondamentalement le résultat d'une persécution que nous infligeons aux plus vulnérables.

En avril 2013 au Bangladesh, l'usine de vêtements du Rana Plaza s'est effondrée causant la mort de plus de 1000 travailleurs. À l'époque, j'ai été frappé par la réaction internationale face à cette catastrophe : on a assisté non seulement à un tollé généralisé d'indignation concernant les conditions de travail dans ce type d'usines mais, en outre, de nombreuses personnes rendaient les entreprises du vêtement responsables du désastre. Certaines personnes ont cessé d'acheter des vêtements dans les principales chaînes de distribution et ont appelé au boycott ou ont exigé de meilleures conditions de travail pour les travailleurs de l'industrie vestimentaire au Bangladesh. C'était comme si elles venaient soudain de se rendre compte qu'acheter des vêtements avait des conséquences sur d'autres personnes vivant à l'autre extrémité de la planète.

Mais le Bangladesh est également un pays en première ligne des impacts climatiques, un pays dans lequel les déplacements sont déjà un élément courant. Cependant la connexion entre l'action de certains et la souffrance des autres qui a eu lieu à l'occasion de la tragédie du Rana Plaza ne semble pas s'effectuer lorsqu'il s'agit du changement climatique. Et c'est pour cela qu'il existe au moins une excellente raison de parler de « réfugiés climatiques ».

François Gemenne F.Gemenne@ulg.ac.be est l'Associé de recherche principal du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) à l'Université de Liège (CEDEM) et à Sciences Po, Paris. www.cedem.ulg.ac.be / www.politiquesdelaterre.fr

1. Voir Olivia Dun et François Gemenne, (2008) « Définir les 'migrations environnementales' » *Revue des migrations forcées*, numéro 31 www.fmreview.org/fr/pdf/MFR31/04.pdf

2. Article 14 (f)

3. Conisbee, M., & Simms, A. (2003) *Environmental Refugees. The case for Recognition*. Londres, New Economics Foundation.